



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AUX MEMBRES
DE L'"INTERNATIONAL CATHOLIC MIGRATION COMMISSION"
ET DE LA FONDATION "MIGRANTES"**

Lundi 12 novembre 2001

Chers amis dans le Christ,

1. Je suis heureux de vous accueillir, chers membres du Conseil de l'*International Catholic Migration Commission* (Commission catholique internationale pour les Migrations), à l'occasion de votre Assemblée. Votre présence ici revêt une signification particulière, après que les tragiques événements du 11 septembre vous aient contraints à annuler votre réunion à New York. Elle démontre votre détermination à poursuivre votre oeuvre vitale dans toutes sortes de situations difficiles. Je remercie le Professeur Zamagni pour ses paroles cordiales, et j'adresse une salutation particulière aux représentants de Migrants, votre partenaire au sein de la Conférence épiscopale italienne. Je salue également les bienfaiteurs de la Commission, dont la contribution est particulièrement importante à un moment où vous tentez de réduire votre dépendance vis-à-vis du financement public, afin que la Commission puisse toujours opérer en tant qu'organisme catholique indépendant.

2. Cette année, vous célébrez votre 50ème anniversaire, et cela est un motif d'action de grâce. Lors de l'inauguration de la Commission, le futur Pape Paul VI déclarait que sa cause était la cause du Christ lui-même. Au cours de ces décennies, la Commission n'a pas cessé de montrer aux migrants le visage du Fils de l'Homme qui n'avait lui-même "pas où reposer la tête" (Lc 9, 58).

Au cours de la période qui s'est écoulée depuis votre fondation, les modalités de la migration humaine ont changé, mais le phénomène n'en demeure pas moins dramatique et votre travail devient plus urgent au fur et à mesure que le problème des réfugiés devient plus aigu. En effet, il est temps d'adopter des formes de service encore plus généreuses et efficaces dans le domaine de la migration humaine, en contribuant à assurer que les personnes déjà marginalisées ne soient pas davantage pénalisées du fait qu'elles ne font pas partie du processus de mondialisation

économique. C'est pourquoi, aujourd'hui, je désire vous inviter à prendre toujours davantage conscience de votre mission: voir le Christ dans chaque frère et soeur dans le besoin, proclamer et défendre la dignité de chaque migrant, de chaque personne déplacée et de chaque réfugié. De cette façon, l'assistance apportée ne sera pas considérée comme une aumône due à la bonté de votre âme, mais comme un acte de justice qui leur est dû.

3. Nous vivons dans un monde où les peuples et les cultures vivent dans une interaction toujours plus étroite et complexe. Toutefois, paradoxalement, nous assistons à des tensions ethniques, culturelles et religieuses accrues, qui affectent gravement les migrants et les réfugiés, qui sont particulièrement vulnérables aux préjugés et à l'injustice qui accompagnent souvent ces tensions. C'est pourquoi les plaidoyers de la Commission auprès des gouvernements et des Organisations internationales, et sa promotion de lois et de politiques visant à protéger les personnes sans défense sont des aspects particulièrement importants de sa mission. C'est également la raison pour laquelle il est nécessaire de continuer à développer des programmes de formation de votre personnel, afin de l'aider à approfondir sa compréhension des réalités de la migration forcée et les possibilités d'assister les familles déracinées, et de promouvoir le respect mutuel parmi les peuples de différentes cultures.

4. Votre service est lié par une double fidélité: au Christ, l'unique médiateur qui est le Chemin, la Vérité et la Vie pour toute la famille humaine; et à l'Eglise, qu'il a établie comme sacrement universel du salut. L'âme de votre oeuvre est une vision de la dignité humaine fondée sur la vérité de la personne humaine créée à l'image de Dieu (cf. *Gn 1, 26*), une vérité qui illumine toute la doctrine sociale de l'Eglise. De cette vision découle des droits inaliénables, qu'aucune puissance humaine ne peut accorder ou dénier, car il s'agit de droits qui ont leur source en Dieu. Il s'agit d'une vision profondément religieuse, qui est partagée non seulement par d'autres chrétiens, mais aussi par de nombreux disciples des autres grandes religions du monde. C'est pourquoi le travail de la Commission a représenté un point si fructueux de coopération oecuménique et interreligieuse; et cela aussi constitue une victoire précieuse dans un monde troublé et divisé. Je vous exhorte donc, en tant qu'Organisation catholique internationale unie au Saint-Siège dans la grande tâche de promouvoir la solidarité, de ne jamais vous lasser de rechercher de nouveaux modes de coopération oecuménique et interreligieuse, aujourd'hui plus que jamais nécessaires.

En vous rappelant dans mes prières et en confiant le travail de la Commission à la protection pleine d'amour de Marie, Mère de l'Eglise, j'invoque cordialement sur vous une abondance de grâces et de paix en Jésus-Christ, "le témoin fidèle, le Premier-né d'entre les morts" (*Ap 1, 5*).

Le Saint-Père a ensuite poursuivi en italien:

5. A la Commission catholique internationale se sont unis également aujourd'hui les représentants et les membres de la Fondation Migrantes, que je salue cordialement. Cette année, cet organisme, qui oeuvre au nom de la Conférence épiscopale italienne, célèbre les 50 ans de son institution. Née en vue de l'évangélisation et du service pastoral des Italiens à l'étranger, la Fondation coopère actuellement avec les structures ecclésiales italiennes en vue de l'assistance humaine et spirituelle des émigrés qui débarquent en Italie. En favorisant le dialogue entre les cultures pour une civilisation de l'amour et de la paix, celle-ci est appelée à encourager, dans la société civile, la compréhension et l'insertion de ceux qui arrivent dans la Péninsule, dans un climat de coexistence pacifique, respectueuse des droits de la personne.

Je souhaite que, à travers l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, cette institution de grand mérite continue à accomplir son précieux travail selon l'esprit du Christ. Je donne à tous ma Bénédiction.